



BAREME DES HONORAIRES

VENTE HABITATION ET FONDS DE COMMERCE

PRIX DE VENTE	HONORAIRE TTC
DE 0 à 1.000.000 €	10 % MAXIMUM AVEC UN FORFAIT MINIMUM DE 5000 € TTC
DE 1.000.000 € à 3.000.000 €	5 % MAXIMUM AVEC UN FORFAIT MINIMUM DE 10.000 TTC
+ DE 3.000.000 €	3 % MAXIMUM AVEC UN FORFAIT MINIMUM DE 15.000 € TTC

LA COMMISSION EST A LA CHARGE DU VENDEUR SAUF CONVENTION CONTRAIRE.

LOCATION

TYPE DE LOCATION	HONORAIRES TTC
Habitation	2 mois du loyer hors charges répartis par moitié entre locataire et propriétaire + TVA 8,5 % maximum
Locaux Commerciaux et Professionnels	20 % du loyer annuel + TVA 8,5% A la charge du locataire

Selon les facilités ou autres campagnes promotionnelles, le mandant et le mandataire peuvent convenir librement d'une commission adaptée à leur souhait. **EN AUCUN CAS, LES HONORAIRES AGENCE NE PEUVENT DEPASSER LES REFERENCES INDIQUEES CI-DESSUS).**

L'agent mandataire teka n'est pas habilité à rédiger un avant contrat, un compromis de vente, tous baux de location. De tels documents peuvent être établis par l'expert immobilier de l'Agence ou alors avec le concours d'un tiers, avocats, huissiers, notaires, etc. à la demande du propriétaire et / ou du locataire. Les honoraires convenus avec les tiers de l'agence seront alors directement payés par les intéressés.

TEKA IMMO - Siège : 8 Boulevard Lancastel - 97400 Saint-Denis
contact@tekaimmo.com - www.tekaimmo.com

S.A.R.L au capital de 4.000.00euros - Activité principale exercée : Agences immobilières - SIRET 531 986 073 - RCS SAINT-DENIS
Code APE : 6831Z – Carte Professionnelle transactions sur immeubles et fonds de commerce n°645 délivrée par la Préfecture de la Réunion
Garantie Financière 110 000 € SOCAF – 25 Av de Suffren 75015 Paris – RCP n°105708080 Covéa Risks 19 allées de l'europe 92616 Clichy Cedex